

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 432

**Commission :** Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191035

**Direction en charge :** Finances et contrôle de gestion

**Objet :** Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL) - Rapport sur l'activité en 2018.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 29/11/2019

**Compte rendu affiché le :** 10/12/2019

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLO, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

**Absents-Excusés :**

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

**Absents :**

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

**Politique :** *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 432

**Commission :** Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 191035

**Direction en charge :** Finances et contrôle de gestion

**Objet :** Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL) - Rapport sur l'activité en 2018.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne est actionnaire de la Société d'Équipement du Département de la Loire (SEDL) qui a vocation à intervenir dans les domaines du développement économique et de l'aménagement du territoire.

□ **Motivation et Opportunité :**

Le présent rapport a pour objet d'informer les membres du Conseil Municipal sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

□ **Contenu :**

L'objet social de la SEDL est d'entreprendre, principalement dans le département de la Loire, des opérations d'aménagement, de construction, d'exploitation de services publics à caractère industriel et commercial et de réaliser toute autre activité d'intérêt général tant pour son propre compte que pour le compte des collectivités publiques, de leurs groupements et de toutes autres personnes publiques ou privées, actionnaires ou non.

## **I – DONNÉES GÉNÉRALES**

### **1°) Composition du capital social :**

L'évolution des actionnaires et du capital social entre 2017 et 2018 est représentée dans le tableau joint en annexe.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2018 a :

- décidé de procéder à une réduction de capital par imputation du compte "report à nouveau". En conséquence, le capital social est ramené de 807 765 € à 499 825,20 €, le nombre d'actions reste inchangé à 65 940,

- approuvé le projet de fusion intervenu avec la SEM Patrimoniale Loire. En conséquence, elle a décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 4 638 997,90 € divisé en 612 005 actions de 7,58 € chacune.

Suite à ces opérations, la part en nombre d'actions de la Ville de Saint-Etienne est toujours de 6 489 actions mais la valeur de l'action est passée de 12,25 euros à 7,58 euros. En conséquence, la part en capital de la collectivité est passée de 79 490,25 euros à 49 186,62 euros.

La société est composée de 38 actionnaires.

### **2°) Les dirigeants**

M. Jean-Claude ROUX ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 30 novembre 2018, le Conseil d'Administration a désigné Mme Anne ZORNINGER en tant que Directrice générale de la société à compter du 1er décembre 2018 pour un mandat de 3 ans.

M. Paul CELLE a occupé les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

### **3°) Le personnel de la société**

Au 31 décembre 2018, l'effectif de la société (hors Directeur Général) est de 12 personnes, soit l'équivalent de 10,34 personnes en effectif temps plein :

- pôle opérationnel : 7 cadres responsables d'opérations, 3 assistantes d'opérations,
- pôle fonctionnel : 2 personnes (dont 1 agent de maîtrise).

Au cours de l'exercice 2018, il faut noter :

- la mise à disposition partielle (60 %) d'un chargé d'opération de la SEDL à Cap Métropole du 1er janvier au 28 février et, ensuite, recrutement de celui-ci par Cap Métropole au 1er mars 2018,
- à compter du 1er janvier, mise à disposition partielle (40 %) auprès de Cap Métropole de 2 personnes assurant les fonctions support à la SEDL et départ à la retraite le 11 avril 2018 de la personne en charge de la comptabilité,
- en 2018, prolongation de la mise à disposition partielle (20 %) du chef de projet Renouvellement Urbain de la SEDL auprès de Cap Métropole,
- prolongation d'un congé parental d'éducation à temps plein jusqu'au 20 août 2020 et embauche d'un responsable d'opérations au 7 septembre,
- démission d'un responsable d'opérations au 10 août (pour motif personnel) et recrutement au 5 novembre.

Au 31 décembre 2017, l'effectif de la société était de 14 personnes dont 8 cadres opérationnels soit l'équivalent de 13,24 personnes en équivalent temps plein.

#### **4°) Information versement de dividendes :**

- Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices.
- Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés.

#### **5°) Evénements significatifs intervenus en 2018 :**

- Réduction du capital en vue d'absorber les pertes antérieures de la société
- Fusion-absorption de la SEM Patrimoniale Loire par la SEDL
- Augmentation du capital social de la SEDL fusionnée
- modifications des articles 6 et 14 des statuts : capital social porté à 4 638 997,90 € contre 807 765 €

#### **6°) Evénements importants survenus en 2019 (depuis la clôture de l'exercice) :**

Sont portés à votre connaissance les principaux points qui sont intervenus depuis la clôture de l'exercice :

##### **- Les mouvements de personnel**

Au 1er janvier 2019, un responsable d'opérations a démissionné de la société et a été recruté à temps complet par Cap Métropole.

##### **- Evolution prévisible de la société et perspective d'avenir**

Ce point a été développé au conseil d'administration du 15 avril 2019 et fait notamment l'objet des projets de résolutions des Assemblées Générales Extraordinaires de juin et octobre 2019.

#### **7°) Résultat des filiales :**

La SEDL est actionnaire de deux filiales :

- la **SAS BONVERT**, où elle détient 50 % du capital de 20 000 € avec la Société d'Équipement du Rhône et de Lyon (SERL).

En 2018, le résultat constaté est de + 2 099 €; il était de - 844 € en 2017. Les fonds propres de la société sont de 32 232 €

- La **SCI RENAISSANCE DES JOYAUX**, où elle détient 1/3 du capital de 3 000 €

En 2018, le résultat constaté est de - 9 639 € pour - 1 113 € en 2017. La répartition du résultat est faite sur les comptes courants d'associés, soit 3 213 € pour la SEDL. Les comptes créditeurs d'associés au 31 décembre 2018 sont de 7 935 €, soit 2 645 € par associé.

La durée de la SCI venait à échéance le 21 février 2017. L'Assemblée Générale de la société a décidé de proroger sa durée pour 5 ans à compter de cette date, soit jusqu'au 21 février 2022.

## **8°) Point sur les contentieux :**

### **- Le contentieux de la SEAUVE SUR SEMENE**

Le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, par jugement en date du 20 octobre 2016, a rejeté la requête indemnitaire de 52 207,96 € de la SEDL correspondant au solde dû par la commune dans le cadre du bilan de liquidation de l'opération.

La SEDL a fait appel le 21 décembre 2016 de ce jugement devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon. Cette dernière a rendu son arrêt le 20 décembre 2018. La requête indemnitaire de la SEDL de 52 207,96 € a été rejetée et la demande d'indemnités de préjudices de la commune a également été rejetée.

## **II - LES COMPTES DE RÉSULTAT**

	RÉSULTATS 2013	RÉSULTATS 2014	RÉSULTATS 2015	RÉSULTATS 2016	RÉSULTATS 2017	RÉSULTATS 2018
Prestations de services	419 611	452 268	515 051	445 331	441 000	473 000
Mandats	172 724	279 531	109 604	141 170	155 000	127 000
Concessions d'aménagement	939 497	801 260	677 227	598 767	770 000	689 000
Autres Produits	38 809	44 313	88 995	188 119	136 000	62 000
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 570 641</b>	<b>1 577 372</b>	<b>1 390 877</b>	<b>1 373 387</b>	<b>1 502 000</b>	<b>1 351 000</b>
Résultat :						
D'exploitation	- 95 271	- 22 830	- 160 952	- 122 964	22 280	5 214
Financier	85 690	71 775	79 946	61 474	28 995	32 459
Exceptionnel	- 906	- 35	0	0	- 39 188	- 5 441
<b>Net</b>	<b>- 10 487</b>	<b>48 910</b>	<b>- 81 006</b>	<b>- 61 490</b>	<b>12 087</b>	<b>32 232</b>

Nota : Les données relatives aux produits ont été arrondies au millier d'euros.

Le chiffre d'affaires 2018 est en diminution de 10 % par rapport à 2017. Outre les autres produits qui s'élèvent à 62 000 €, les niveaux de facturations sont les suivants :

- concessions d'aménagement : - 10,4 % à 689 000 € (commercialisations concrétisées en 2017) en raison d'une baisse du carnet de commande,
- mandats d'études : - 18,3 % à 127 000 € (fin des opérations anciennes et reflet de la baisse de la commande publique),
- prestations de services : + 7,3 % à 473 000 € relatif à la part croissante des missions d'AMO confiées à la SEDL. Il est important de noter qu'apparaissent ici les prestations de services fournies à la SEM Patrimoniale pour 42 000 € à la SAS Bonvert pour 102 000 € et à la SPL Cap Métropole pour 176 000 € soit au total 68 % du montant des prestations facturées par la SEDL.

Au niveau des charges, le total des charges d'exploitation s'élève à 1 517 282 €, dont 744 978 € (- 7,3 % par rapport à 2017) pour les charges de personnel.

En termes de résultat :

- le résultat d'exploitation est de 5 214 € contre + 22 280 € en 2017,
- le résultat financier est de 32 459 € contre 28 995 € en 2017,
- le résultat exceptionnel est de - 5 441 € (contre - 39 188 € en 2017).

Soit un résultat net de + 32 232 € contre 12 087 € en 2017.

## **III - LE BILAN**

Concernant le bilan de fonctionnement de la société (hors flux financiers propres à chacune des activités de la société (mandats, concessions, opérations sur fonds propres), la structure bilancielle évolue du fait de l'opération de fusion acquisition.

Les capitaux propres, hors opérations immobilières, augmentent de 3 369 614 € pour s'établir à 4 032 619 € à fin 2018 avec prise en compte du résultat bénéficiaire de 32 232 € contre 663 005 € en 2017.

A noter, une provision de 340 286 € pour risques.

Les dettes s'établissent, quant à elles, à 654 691 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

NEANT

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC : NEANT

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : NEANT

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir prendre acte de cette information sur l'activité de la Société d'Equipement du Département de la Loire (SEDL) en 2018.

<b>Décision :</b> Dont acte	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Résultat du vote :</b> 55 présents	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Jean-Pierre BERGER</b>